



Paris, le 30 janvier 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Service national universel : Avis du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse

Le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ) remet ce jour son premier avis au Gouvernement relatif à la mise en œuvre d'un service national universel (SNU).

Le président de la République a annoncé à plusieurs reprises son souhait de créer un « service national universel ». Chargé par décret « *d'adresser au Gouvernement toutes propositions relatives aux politiques publiques de jeunesse* », le COJ a décidé, au regard de l'importance du sujet pour toute la jeunesse (600 000 à 800 000 jeunes concernés chaque année) de s'autosaisir de cette question et de produire collectivement un avis remis ce jour au Premier ministre.

L'avis du COJ formule une analyse globale sur les conditions de création d'un service national universel, qui tient compte des sensibilités de ses membres. A l'appui d'une analyse des déclarations du président de la République et du Gouvernement, l'avis du COJ s'attache à **explicitier les objectifs d'un SNU** (développer l'esprit de défense, instaurer la mixité sociale, développer l'engagement et la citoyenneté et accompagner l'insertion sociale et professionnelle) et **propose quatre scénarios de réalisation** pour y répondre (JDC et engagement, mixte, pluriel et militaire, allant d'une à quatre semaines). Ce faisant, l'avis du COJ met en évidence **des points de questionnement qu'il souhaite verser au débat public**.

Enfin, l'avis du COJ identifie **les principaux points de vigilance et conditions de réussite pour que ce SNU soit un outil au service des jeunes**, construit avec eux et pour eux, qu'il soit accepté et compris, et valorisable dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Commission consultative créée en octobre 2016 et rattachée au Premier ministre, le COJ est une instance d'expertise et d'évaluation des politiques de jeunesse, composée de 80 membres et présidée par Simon BESNARD, issu d'un des mouvements de jeunesse représentés. Sa richesse réside dans la diversité des acteurs qu'il réunit : représentants de l'État, des collectivités territoriales, jeunes et leurs organisations, associations et mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, acteurs de l'insertion des jeunes, partenaires sociaux, membres associés et personnalités qualifiées.

Pour consulter l'avis : <http://www.jeunes.gouv.fr/ministere/actions-ministerielles/conseil-d-orientation-des/les-travaux-du-coj/article/reflexion-relative-au-service>

Contact Presse :

Secrétariat général du COJ : COJ@jeunesse-sports.gouv.fr – 01 40 45 94 06